

FICHE INDICATEUR

17 - Axe de communication situé en zones inondables

FAMILLE : A - État des risques d'inondation

Définition

Linéaire et proportion d'axes de communication (routes et voies ferrées) situés en zones inondables (par occurrence de crue et niveau d'aléa)

Sources et fournisseur de données

Fournisseur des données : IGN, OTRI

Source des données : IGN BD Topo (2020)
OTRI (2021)

Méthodologie de production

Concernant les zones inondables, la donnée utilisée est celle construite dans le cadre de l'observatoire (cf. Rubrique "Indicateurs" pour la description méthodologique).

Concernant les axes de communication, les données utilisées sont les couches "Tronçon de route" et "Tronçon de voie ferrée" de la BD Topo 2020 de l'IGN (couches polylignes).

Pour les routes, la donnée retenue correspond aux routes d'importance 1 à 5. L'attribut "Importance" matérialise une hiérarchisation du réseau routier : Importance 1 = voies majeures entre métropoles composant l'essentiel du réseau européen ; Importance 2 = voies principales assurant les liaisons entre départements ; Importance 3 = voies interurbaines principales ; Importance 4 = voies permettant de se déplacer rapidement à l'intérieur d'une commune et, dans les zones rurales, de relier le bourg aux hameaux proches ; Importance 5 = voies permettant de desservir l'intérieur d'une commune. Les chemins, sentiers, escaliers, pistes cyclables et routes empierrées ne sont ici pas considérés.

Pour les voies ferrées, la donnée retenue correspond aux voies principales et à la ligne à grande vitesse (LGV). Les voies de service, de tramway et sans objet ne sont ici pas considérées.

NB : A l'exception des routes de nature "Type autoroutier" (A9, RN116, RD914, RD83, RD617, RD900) - sur lesquelles les chaussées sont souvent séparées par un obstacle physique infranchissable (séparateur de voies en béton), toutes les routes à deux chaussées (donc composées de deux polylignes) ont fait l'objet d'un traitement géométrique pour n'être composées que d'une seule polyligne dans le but de ne pas comptabiliser deux fois certains linéaires.

1) Réalisation d'un croisement/intersection entre la couche fusionnée des routes et voies ferrées et les 3 couches zones inondables (crue de probabilité forte, moyenne et faible), ainsi qu'avec celle du territoire d'études (pour récupérer les noms de communes, les codes INSEE et les noms des bassins versants), par niveau d'aléa.

Dès qu'un axe de communication est touché par l'inondation, seul le linéaire concerné est pris en compte. Lorsqu'un axe est touché par plusieurs niveaux d'aléa, chaque longueur est calculée à part (par exemple, si un axe de communication de 100 km est concerné par 50 km d'aléa modéré et 30 km d'aléa fort, ce sont ces valeurs qui sont prises en compte ; 20 km seront donc considérés comme non inondés).

2) Après ce croisement, intégration dans la base de données, l'interface de visualisation statistique et la cartographie dynamique.

Recommandation et limites d'utilisation:

Les routes à deux chaussées, c'est-à-dire les routes dont les deux sens de circulation sont physiquement séparés par une barrière ou un terre-plein et pas seulement par une ligne blanche, sont composées de deux objets géométriques distincts (une polyligne par chaussée). Le linéaire de route est ainsi doublé sur les tronçons concernés.

Méthode de visualisation

Carto-statistiques & Cartographie dynamique

Fréquence de mise à jour

Tous les 2 ans

Emprise géographique pour laquelle la donnée est renseignée

Bassins versants + TRI Perpignan - St-Cyprien

Lien vers le catalogue : www.otri.fr/catalogue-donnees/